

Facture

Contactez-nous:
Service clients: info@travaux.com

Claudio Rafael
Rafael Claudio
2 Avenue de la République
46130 Biars-sur-Cère
Numéro de SIREN: 818452575

Consommation du 30/12/2025 au 29/01/2026: 17 demandes - prestation de services

Consommation 30/12/2025: Numéro de projet 3376468 (Audrey Vapaille)	37,00 €
Crédit d'abonnement prépayé	-37,00 €
Consommation 02/01/2026: Numéro de projet 3378742 (Hudaverdian)	51,00 €
Crédit d'abonnement prépayé	-51,00 €
Consommation 03/01/2026: Numéro de projet 3380143 (Amandine Billon maurin)	67,00 €
Crédit d'abonnement prépayé	-67,00 €
Consommation 05/01/2026: Numéro de projet 3382900 (Lavour Marie)	29,00 €
Crédit d'abonnement prépayé	-29,00 €
Consommation 07/01/2026: Numéro de projet 3385757 (Audrey Vapaille)	39,00 €
Crédit d'abonnement prépayé	-16,00 €
Consommation 14/01/2026: Numéro de projet 3397064 (NICOLAS SIMON)	34,00 €
Consommation 16/01/2026: Numéro de projet 3400170 (David)	42,00 €
Consommation 19/01/2026: Numéro de projet 3398789 (Chevreux)	57,00 €
Consommation 19/01/2026: Numéro de projet 3404216 (Mathieu)	67,00 €
Consommation 22/01/2026: Numéro de projet 3408009 (Ouamri)	33,00 €
Consommation 24/01/2026: Numéro de projet 3411893 (DAILLY)	42,00 €
Consommation 25/01/2026: Numéro de projet 3421058 (Luca)	46,00 €
Consommation 26/01/2026: Numéro de projet 3431355 (devier)	16,00 €
Consommation 27/01/2026: Numéro de projet 3434939 (Tomczak)	51,00 €
Consommation 28/01/2026: Numéro de projet 3435830 (Rudy Lecocq)	37,00 €

Consommation 28/01/2026: Numéro de projet 3436050 (RAZEMON NATHALIE)	50,00 €
Consommation 29/01/2026: Numéro de projet 3438334 (Fernet)	62,00 €

Abonnements

Prépaiement abonnement mensuel (30/01/2026 - 27/02/2026): Pack 200	139,00 €
--	----------

Total H.T.	699,00 €
T.V.A. (20.0%)	139,80 €

Total T.T.C.

Échéance: 31/01/2026. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

838,80 €

Vous pouvez également payer le montant dû par virement bancaire. Scannez le code QR pour payer en toute sécurité par l'intermédiaire de notre prestataire de paiement.



Extrait de nos Conditions Générales de Ventes

Article 3.5 Pénalité et intérêts de retard sur le paiement des Marchés

"Tout retard ou défaut de paiement de(s) Marché(s) transmis entraînera automatiquement la facturation d'une indemnité de 40 euros TTC pour frais de recouvrement et donnera lieu au paiement d'intérêts de pénalités de retard au taux d'un pourcent (1%) du montant restant dû et ce, par jour de retard à compter de la date d'exigibilité de la facture jusqu'à son parfait règlement, et ce, même en l'absence d'une mise en demeure préalable."